

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 18 décembre 2015



CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15 et 16 décembre 2015

2015 DVD 129 Nouveau règlement de voirie de la Ville de Paris - Approbation.

M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu l'article R.141-14 du Code de la voirie routière ;

Vu l'avis formulé lors de la commission consultative en date du 8 octobre 2015 ;

Vu le projet de délibération en date du 1^{er} décembre 2015, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande d'approuver le nouveau règlement de voirie et de l'autoriser à le mettre en œuvre ;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement en date du 30 novembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 2^{ème} arrondissement en date du 3 décembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 3^{ème} arrondissement en date du 30 novembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 4^{ème} arrondissement en date du 1^{er} décembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 5^{ème} arrondissement en date du 2 décembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 6^{ème} arrondissement en date du 1^{er} décembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 7^{ème} arrondissement en date du 30 novembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 8^{ème} arrondissement en date du 1^{er} décembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 9^{ème} arrondissement en date du 30 novembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 10^{ème} arrondissement en date du 30 novembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 11^{ème} arrondissement en date du 30 novembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 12^{ème} arrondissement en date du 30 novembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 13^{ème} arrondissement en date du 30 novembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 14^{ème} arrondissement en date du 30 novembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 15^{ème} arrondissement en date du 30 novembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 16^{ème} arrondissement en date du 30 novembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 17^{ème} arrondissement en date du 30 novembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 18^{ème} arrondissement en date du 30 novembre 2015 ;
Vu l'avis du Conseil du 19^{ème} arrondissement en date du 30 novembre 2015 ;
Vu l'avis du Conseil du 20^{ème} arrondissement en date du 30 novembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe NAJDOVSKI, au nom de la 3^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le nouveau règlement de voirie, dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à le mettre en œuvre.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in black ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO